

## ENVIE DE CREER SON ACTIVITE ?



Ce désir peut être motivé par plusieurs raisons : l'envie d'être son propre patron, avoir identifié un besoin ou un service novateur qui peut générer une activité économique, être l'auteur d'une recherche qui fait émerger un concept innovant, ...

La création d'une entreprise est la concrétisation d'une idée, devenue un véritable projet professionnel et personnel. Pour devenir une réalité, ce projet doit être clair et structuré.



Le séminaire «Création d'entreprise» apporte les éléments de réponse à ceux qui s'intéressent à ce processus.

Les différentes étapes de la transformation de l'idée en projet sont présentées : étude de marché, business plan, financement, statut juridique, formalités, ...



Les séances sont animées par les professionnels qui accompagnent les créateurs : banque, chambre de commerce, incubateur, Université.

Le contenu de la formation est éclairé par les témoignages de créateurs.

Enfin, autour de repas conviviaux, les participants peuvent échanger et partager leurs expériences avec les professionnels ou créateurs.

En partenariat avec le service  
Valorisation de la recherche de  
l'Université de Franche-Comté  
Temis Innovation  
18 rue Alain Savary  
25 000 Besançon

### Contacts

**Maryline Janiaud**  
maryline.janiaud@univ-fcomte.fr  
Tél. 03 81 66 58 54

**Mission Stage-Emploi**  
Université de Franche-Comté  
Maison des étudiants  
36 A avenue de l'Observatoire  
25 000 Besançon

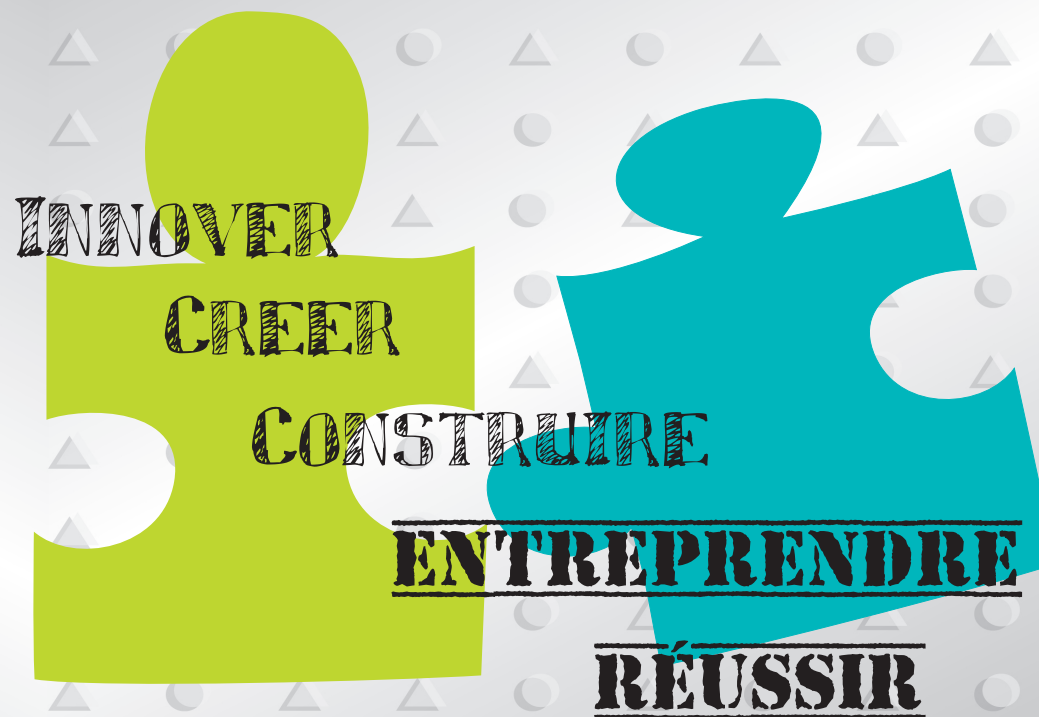
Inscription sur le site :  
[stage-emploi.univ-fcomte.fr](http://stage-emploi.univ-fcomte.fr)



LA BANQUE  
QUI DONNE ENVIE D'AGIR

# Séminaire création d'entreprise

17 / 18 / 19 février  
2014




Inscription sur le site : [stage-emploi.univ-fcomte.fr](http://stage-emploi.univ-fcomte.fr)



# PROGRAMME DU SEMINAIRE

## Lundi 17 février 2014

9h Ouverture

 **Pierre Yves Grandclément** : Directeur départemental marché des professionnels  
**Philippe Picart** : Vice-Président relations partenariales Grand-Est

9h15 De l'idée au projet :

12h30 introduction aux principes fondamentaux de la création d'entreprise

L'objectif est de transformer son idée (service novateur, projet innovant, détection d'un besoin...) en un projet d'entreprise.

Pour cela, des étapes essentielles sont à suivre pour structurer le projet :

**Définir son idée**, évaluer la cohérence du sujet et son réalisme.

**Affiner son projet** par une étude de marché : mieux connaître son environnement, définir les segments, limiter les incertitudes, augmenter les chances de réussite

 **Intervenant : Pascale Brenet** : Maître de conférence - IAE

12h30 Repas

13h45 De l'idée au projet :

15h45 **Élaborer un business plan** : argumenter les différents aspects du projet et convaincre par l'étude de faisabilité, l'étude de la cohérence du projet, le montage financier, la stratégie de communication.

**Construire le marketing du projet** : proposer les plans de développement et d'actions marketing, modéliser le marché.


**Démarrer** : les démarches administratives, le lancement de l'activité.

 **Intervenants : Pascale Brenet** : Maître de conférence - IAE

16h **Propriété intellectuelle :**

17h30 protection d'une invention, idée, d'un nom commercial

La propriété intellectuelle est complexe. Cette présentation permet une initiation aux règles de base et aux processus de protection des idées : enveloppes Soleau, brevets, marques, droits d'auteurs, contrats de licence, de franchise.

 **Intervenant : Eric Loberger** : ARIST / CCIR

18h **L'accompagnement par la BGE et l'Incubateur**

 **Intervenants : André Aurière - Blandine Tatin**


19h **Témoignage d'un repreneur d'entreprise**

20h Repas

## Mardi 18 février 2014

9h **Les aides et les capitaux propres, autres sources de financement.**

12h30 Les capitaux propres, les capitaux extérieurs, les subventions... sont autant de financements envisageables. Selon la typologie des projets, différents financements peuvent se cumuler.

 **Intervenant : Pascale Brenet** : Maître de conférence - IAE

12h30 Repas

14h **Les statuts de son entreprise :**  
16h choisir la structure juridique de son activité

Se déclarer auto-entrepreneur, entreprendre seul, s'associer, opter pour une autre forme d'entreprise : il existe de multiples statuts qui ont des incidences juridiques, fiscales et sociales.

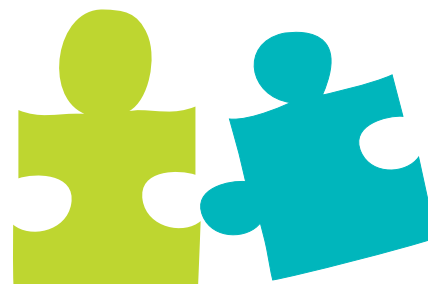
 **Intervenant : Mickael Vuillemin** : Juriste - BPBFC (Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté)

16h15 **L'accompagnement de projets par la BPI et la Région Franche-Comté**

 **Intervenant : Sébastien Gack** : Chargé de mission - BPI Banque Publique d'Investissement

18h **Témoignage d'un créateur d'entreprise innovante**


19h Repas



## Mercredi 19 février 2014

9h **Financer son projet :**  
12h **le projet vu par la banque.**

Le prêt bancaire est souvent une source de financement importante. Il s'agit ici de comprendre comment raisonnent les banques, ce qu'elles recherchent dans un projet, comment elles évaluent les risques.

 **Intervenant : Véronique Alain** : Chargée d'affaires entreprises - BPBFC

12h15 Repas

13h30 **Le capital humain :**  
16h30 **le créateur et son équipe.**

Des enjeux importants reposent sur la personnalité de l'entrepreneur, son leadership, la constitution et le management des équipes. Les qualités du créateur et sa capacité à s'entourer vont conditionner la réussite du projet.

 **Intervenant : Séverine Berquand** : Consultante RH - Pro-agiris

17h Clôture

